



EXTRAIT DE PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL

Date de la séance : 13 décembre 2021

Présidence : Monsieur Nicolas Menétrey

LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTILLIEZ

Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour,

Vu le préavis de la Municipalité n° 6/2021 du 8 novembre 2021 concernant le plafond d'endettement et le plafond de cautionnement pour la législature 2021 - 2026

Oùï le rapport de la commission Gestion et Finances,

DECIDE :

1. **de fixer** le plafond d'endettement de la commune à CHF 18'500'000 pour la durée de la législature 2021-2026 ;
2. **de fixer** le plafond de risques pour cautionnement à CHF 11'500'000.

Ainsi délibéré en séance du 13 décembre.

Le président :

Nicolas Menétrey



La secrétaire :

Laureen Pittet